

Vademecum 2022

Règlements Particuliers

Version V1.2.



LIGUE DE GOLF 
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

15/01/2022

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

LA TABLE DES MATIERE

La table des matière.....	2
Les modifications 2022	3
Rencontre U14 Aura – Suisse	4
Trophée des Petites & Petits Golfeurs.....	6
Trophée Inter Comités AURA.....	8
Championnat Individuel de Ligue U8/Poucet	10
Championnat Régional U12/Benjamin.....	12
Championnat Régional Jeunes - La Bresse et Albon, Bulletin d’Engagement	14
Finale U12/Benjamin IR Sud-Est	15
Promotion U16 Garçons IR Sud Est	17
Promotion Dames IR Sud-Est	18
Qualification Ligue Promotion Messieurs	19
Promotion Messieurs IR Sud-Est	20
Qualification Ligue Promotion Mid-Amateurs Messieurs.....	21
Promotion Mid-Amateurs Messieurs IR Sud-Est	22
Qualification Ligue Promotion Seniors Messieurs	23
Promotion Seniors Messieurs IR Sud-Est.....	25
Championnat Ligue Equipes Dames - Division 1	26
Championnat Ligue Equipes Dames - Division 2.....	27
Championnat Ligue Equipes Seniors Dames.....	28
Championnat Ligue Equipes Messieurs - Division 1.....	29
Championnat Ligue Equipes Messieurs - Division 2.....	30
Championnat Ligue Equipes Messieurs - Division 3.....	31
Championnat Ligue Equipes Seniors Messieurs - Division 1	32
Championnat Ligue Equipes Seniors Messieurs - Division 2	34
Championnat Ligue Equipes Golfs 9 trous.....	35
Championnat Ligue Equipes Golfs de Montagne.....	36
Grand Prix Jeunes de Grand Lyon Chassieu.....	37
Grand Prix Jeunes du Grand Lyon Chassieu, Bulletin d’Engagement.....	39
Grand Prix Jeunes de Mionnay	40
Grand Prix Jeunes de Mionnay, Bulletin d’Engagement	42
Grand Prix Jeunes de Saint Clair	43
Grand Prix Jeunes de Saint Clair, Bulletin d’Engagement	45
Grand Prix Jeunes de Valence Saint Didier	46



Grands Prix Jeunes de Valence Saint Didier, Bulletin d'Engagement	48
Grand Prix Jeunes des Volcans - Championnat de Ligue U12-Benjamins.....	49
Grands Prix Jeunes des Volcans, Bulletin d'Engagement	52
Grand Prix Jeunes de La Valdaine	53
Grands Prix Jeunes de La Valdaine, Bulletin d'Engagement	55
Grand Prix de la Ligue AURA	56
Grand Prix de la Ligue AURA, Bulletin d'Engagement.....	58
Championnat Individuel de Ligue Seniors.....	59
Championnat Individuel de Ligue Seniors 1, 2 et 3, Bulletin d'Engagement	62

LES MODIFICATIONS 2022

Les textes surlignés en jaune sont en attente de décision.

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés en gris.

Principales modifications en 2022

- Grand Prix Jeunes : L'inscription des joueurs se fait auprès du golf et non de la Ligue
- Les Promotions Mid-Amateurs Dames et Seniors Dames deviennent des épreuves nationales (2 poules)
- Pas de rencontre Ligue-Suisse U16
- Création d'un Championnat de Ligue par Equipe Seniors Dames

Suivi des modifications en cours d'année

Version V1

- Version initiale.



RENCONTRE U14 AURA – SUISSE

26 et 27 mars 2022 – Golf de Bossey
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 18 mars**
Publication des départs : **jeudi 24 mars**

Conditions de participation

Pour les sélections

L'épreuve est une rencontre entre les sélections de la Fédération Suisse et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaque équipe est composée de 4 filles et 6 garçons U14 avec un minimum de 4 U12.

Chaque équipe est libre d'établir ses critères de sélection.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2008 et après.

Forme de jeu

1^{er} jour : 3 foursomes U14 et 2 greensomes, mixte ou pas, de U12 / 18 trous en match-play.

- La composition et l'ordre de jeu des doubles sont laissés à l'initiative du Capitaine.

2^{ème} jour : 6 simples de garçons et 4 simples de filles / 18 trous en match-play.

- L'ordre de jeu des simples est l'ordre inverse des index arrondis.
- Marques de départ
- Repères III (jaune) pour les garçons Repères V (rouge) pour les filles.

Classement et départage

Les matchs peuvent être partagés et tous les matchs devront se jouer jusqu'à la fin, même en cas de résultat acquis pour une des deux équipes.

Le classement final sera établi par addition des résultats des doubles et des simples : match gagné = 1 point, match partagé = 0,5 point.

En cas d'égalité parfaite à l'issue du dernier match du deuxième jour, chaque capitaine désignera un garçon et une fille de son équipe qui partiront en play off « trou par trou » depuis le trou n° 1 en foursome mixte en match-play.

Tirage des départs

- 1^{er} jour : les garçons partent en premier, suivis par les filles
- 2^{ème} jour : les filles partent en premier, suivies par les garçons.



Conditions particulières

Seuls les équipiers pourront être cadets des joueurs.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

L'épreuve est non-fumeur. Toute infraction, par le joueur ou son cadet, est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Les positions de drapeaux seront disponibles la veille.

Les règles locales seront discutées entre les coaches le vendredi soir.

Selon les équipes, possibilité d'avoir 2 ou 3 personnes habilitées à donner des conseils.

L'utilisation de voiturette de golf par les joueurs, leurs cadets, est interdite durant toute la durée des matchs. Les voiturettes sont autorisées pour le comité, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils.



TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS

5 novembre 2022 – Golf de Lyon Salvagny

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 5 octobre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 21 octobre
Publication des départs :	jeudi 3 novembre

Conditions de participation

Pour les Comités

Le Comité Départemental ou Territorial peut inscrire :

- Une équipe composée de 3 filles U10 dont au moins une U8
- Une équipe composée de 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueurs

- U10 (nés en 2012 et 2013).
- U8 (nés en 2014 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du département, avec une licence active, et un certificat médical enregistré. Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Le départ (en shotgun) se fait à 10h.

Le parcours est aménagé selon les distances préconisées par la fédération (Repère VII – Orange).

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités Départementaux.

L'inscription d'équipes interdépartementales est acceptée pour les Comités Départementaux ci-dessous :

- Loire – Haute Loire.

Droits d'engagement : 120€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon.
- 1 suiveur de partie pour l'équipe fille.



Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

- Absence d'un suiveur = + 10 coups.
- Pour les équipes garçons uniquement, absence de deux suiveurs = + 20 coups.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des scores des joueurs ou joueuses de chaque équipe.

Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) peuvent être primées sur le podium.

En l'absence d'un joueur, le score est remplacé par le plus mauvais score +1 coup.

Les scores des équipes en double comptent double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence de 3 suiveurs de partie par Comité est obligatoire.

Les joueurs et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition.



TROPHEE INTER COMITES AURA

Finale

23 avril 2022 – Golf de la Commanderie
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

- Clôture des inscriptions des équipes : 1 mois avant
- Clôture des inscriptions des équipiers : 7 jours avant
- Publication des départs : Par l'intermédiaire des comités

Conditions de participation

Pour les Comités

Le Comité Départemental ou Territorial peut inscrire une équipe mixte composée de 6 jeunes des catégories U8 et Poucets.

L'équipe doit être composée à minima de 2 Poucets et de 2 U8. Les autres joueurs sont laissés au libre choix du Comité.

Il n'y a pas d'obligation d'avoir de filles dans la composition de l'équipe mais la présence de filles sera valorisée dans les résultats des matchs.

Pour les joueurs

- Poucets (nés en 2012 et 2013).
- U8 (nés en 2014 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du département, avec une licence active et un certificat médical enregistré.

Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

Matin :

3 doubles (9 trous) en matchplay par séquence (« flag ») de 3 trous / score maximum.

- 1 double U8 en formule scramble, repères VII (orange).
- 1 double Poucets en formule greensome, repères VI (violet).
- 1 double U10 en formule greensome, repères VI (violet).

Matchs « Comité vs Comité », pour détermination des places finales du TICAURA, suivant classement par zone (OUEST et EST) établi à l'issue de la phase de matchs inter-comités, entre novembre et mi-avril.

- Pour le titre : 1^{er} zone OUEST vs 1^{er} zone EST.
- Pour le 3^{ème} place : 2^{ème} zone OUEST vs 2^{ème} zone EST.
- Pour la 5^{ème} place : 3^{ème} zone OUEST vs 3^{ème} zone EST.
- Pour la 7^{ème} place : 4^{ème} zone OUEST vs 4^{ème} zone EST.

Le départ (en shotgun) se fait à 10h.



Marquage des points :

- 1 point par flag gagné.
- 0,5 point par flag partagé.
- 9 flags (3 x 3) par rencontre « Comité vs Comité » = 9 points à partager + BONUS de 1 point si 2 filles minimum dans l'équipe.

Après-midi :

Organisation d'une rencontre type Ryder Cup opposant les jeunes des deux zones (OUEST et EST).

Les formules de jeu et les distances pourront être aménagées.

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités.

L'inscription d'équipes interdépartementales est acceptée après validation par la Ligue.

Droits d'engagement : aucun pour la 1 ère année de lancement de cette épreuve.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue d'une liste d'équipiers potentiels.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire un « suiveur officiel de partie ».

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence de 3 suiveurs de partie par Comité est obligatoire.



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE U8/POUCET

25 septembre 2022 – Golf des Etangs
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	samedi 10 septembre
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	jeudi 15 septembre
Publication des départs :	vendredi 23 septembre

Conditions de participation

La compétition est réservée aux enfants ayant participé aux épreuves des circuits départementaux, avec une licence active et un certificat médical enregistré au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

- Poucet : 2012 et 2013.
- U8 : 2014 et après.

Forme de jeu

Phase qualificative

9 trous / Score maximum 10 coups.

Les départs se font en shot gun à 9h45 pour tous les joueurs.

Phase finale

Match play sur 3 trous. En cas d'égalité à l'issue des 3 trous, le départage se fait soit sur une approche, soit sur une sortie de bunker, soit sur un long putt.

- ¼ finale : Match 1 : 1 v 8 / Match 2 : 4 v 5 / Match 3 : 2 v 7 / Match 4 : 3 v 6.
- ½ finale : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 / Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4
- Finale.

Les départs se font en shot gun à 13h45, les 8 premiers joueurs qualifiés par catégorie selon le classement du matin.

Éliminé de la phase de qualification

Pour les éliminés du matin, des ateliers seront proposés l'après-midi avec concours de drive (trackman), concours de petit jeu, concours de putting, etc...

Départs et Longueurs

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement

Le champion de Ligue U8 et U10 est celui ou celle qui a gagné la finale en match-play.

Un classement filles et un classement garçons est publié.



Engagement

Droit d'engagement : 35€ par joueur dont 15€ de repas.

Les inscriptions et le règlement des droits d'engagement se font par l'intermédiaire des Comités.

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Les joueurs sont sélectionnés par les entraîneurs des Comités suivant les résultats des circuits départementaux et selon les quotas qui sont donnés en juin.

Les Comités communiquent impérativement par Courriel à la Ligue, la liste des participants de chaque Comité avec nom, prénom, catégorie d'âge, club, index et numéro de licence, au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.



CHAMPIONNAT REGIONAL U12/BENJAMIN

27 et 28 mai 2022 – Golf de La Bresse

11 et 12 juin 2022 – Golf d'Albon

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	jeudi 12 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mardi 17 mai pour La Bresse
Publication des départs :	mercredi 25 mai pour La Bresse
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 1 juin pour Albon
Publication des départs :	jeudi 9 juin pour Albon

Conditions de participation

Le Championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française et étrangère, licenciés dans la Ligue.
Les joueurs étrangers peuvent participer aux Championnats Régionaux, mais en aucun cas ne peuvent être qualifiés pour le Championnat de France (Règlement fédéral).

Quotas par catégories

- Filles : U12: 15 Benjamin : 20
- Garçons : U12: 25 Benjamin : 30

Les Benjamins sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les U12 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- Le rang dans le fichier des moyennes des scores en stroke play.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Catégories

U12 : 2010 et après.

Benjamin : 2008 et 2009.

Index maximum

Filles : U12 : 45 Benjamin : 30

Garçons : U12 : 45 Benjamin : 30



Forme de jeu

Stroke-play / 72 trous / 36 trous par championnat /18 trous par jour.

Départs

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Engagement

Droit d'engagement : 80€ pour l'ensemble des deux championnats.

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Qualification pour la Finale Inter Régionale

Pour chaque catégorie, conformément aux quotas du tableau ci-dessous, les places sont attribuées :

- En premier lieu dans l'ordre du classement au Mérite Jeunes du mois de mai.
- Pour les places restantes dans l'ordre du classement final des championnats régionaux.

Les qualifiés au Mérite Jeunes ne rentrent pas dans le classement pour les places qualificatives attribuées d'après les résultats des championnats régionaux.

Le classement final des championnats régionaux prend en compte les résultats en brut des deux championnats. En cas d'ex-aequo pour les dernières places qualificatives, le départage se fait sur les 36, 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis trou par trou en remontant.

Si tous l'ensemble des 4 tours n'ont pas pu être joués, le classement se fait sur le total des tours terminés.

(En attente du vademecum fédéral).

Quotas des qualifiés pour la FIR	U12 G	U12 F	Benjamin G	Benjamin F	TOTAL
TOTAL	15	9	13	9	46
Qualifiés au Mérite Jeunes	8	5	8	5	26
Qualifiés aux Championnats Régionaux	7	4	5	4	20

La Commission Sportive de la Ligue pourra modifier ces quotas selon les inscriptions dans les différentes catégories aux qualifications.



**CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES - LA BRESSE ET ALBON,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Ligue de Golf AURA).

Ligue de Golf AURA
28, rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 80 €



FINALE U12/BENJAMIN IR SUD-EST

Qualifications pour le Championnat de France des Jeunes

2 au 4 juillet 2022 – Golf d'Albon
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **vendredi 17 juin**
Publication des départs : **jeudi 30 juin**

Comité d'épreuve

Un responsable de chaque ligue participe au comité.

Condition de participation

Le championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française, licenciés dans les Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, sélectionnés par leur ligue.

Chaque Ligue est libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

Quotas par ligue

Chaque ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra dépasser les quotas ci-dessous, toutes catégories et sexes confondus :

- Joueurs en Pôles et sur Listes Haut Niveau et Espoir Haut Niveau : hors quotas.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 46
- Auvergne-Rhône-Alpes : 46

(En attente du vademecum fédéral).

Les joueurs de la Ligue Corse se rajoutent aux quotas des 2 ligues.

Forme de jeu

Simple Strokeplay / 54 Trous / 18 trous par jour.

Une reconnaissance du parcours est possible, 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs.

Départs

Une rotation des départs est réalisée pour les deux catégories sur les trois tours.

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement et Sélection

Le classement définitif est établi sur le total des 54 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

(En attente du vademecum fédéral).

D'après ce classement et pour les 3 ligues, 46 compétiteurs U14 et U12 seront qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes 2022, selon la répartition suivante :

- Filles : U12 : 15 Benjamin : 9.



- Garçons :U12 : 9 Benjamin : 13.

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits. Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le Vademecum Fédéral.

Engagement

Droits d'inscription : 60€ par compétiteur.

Seules les inscriptions transmises par les Ligues sont prises en compte.

Les inscriptions sont transmises au bureau de la Ligue AURA.

Le règlement des droits d'engagement se fait à la Ligue AURA.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



PROMOTION U16 GARÇONS IR SUD EST

15 et 17 juillet 2022 – Golf de Valence Saint Didier
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 15 juin
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 7 juillet
Publication des départs :	mercredi 13 juillet

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2008 et après. Minimes : nés en 2006 et 2007.

Forme de jeu

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus, sans tenir compte des catégories d'âges.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale - 3ème jour

Lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour, pour la disposition concernant la participation d'un équipier U14.

2 foursomes et 5 simples / match-play / 36 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 2 v 3 et 1 v 4.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement sont fixés à 300 € par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



PROMOTION DAMES IR SUD-EST

29 avril au 1 mai 2022 – Golf du Lubéron

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 29 mars
Clôture des inscriptions des équipières :	jeudi 21 avril
Publication des départs :	mercredi 27 avril

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 peuvent inscrire une équipe.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 3 v 4, 2 v 5, 1 v 6.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 300€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.



QUALIFICATION LIGUE PROMOTION MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Messieurs IR Sud-Est

23 et 24 avril 2022 – Golf de la Forêt de Montpensier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 23 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 15 avril
Publication des départs :	jeudi 21 avril

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles sont retenues dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Interrégionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Interrégionale, le remplacement se fait nombre pour nombre par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Interrégionale après la date de clôture des équipes, ne pourra pas s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.



PROMOTION MESSIEURS IR SUD-EST

6 au 8 mai 2022 – Golf de la Forêt de Montpensier
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 6 avril
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 28 avril
Publication des départs :	mercredi 4 mai

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne- Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 10 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 5 v 6, 4 v 7, 3 v 8, 2 v 9, 1 v 10.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 5 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 300€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.



QUALIFICATION LIGUE PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Mid Amateur Messieurs IR Sud-Est

14 et 15 mai 2022 – Golf de Champlong

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 14 avril
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 6 mai
Publication des départs :	jeudi 12 mai

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.



PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS IR SUD-EST

17 au 19 juin 2022 – Golf de Digne les Bains

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 17 mai
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 9 juin
Publication des départs :	mercredi 15 juin

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 22 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant :

11 v 12, 10 v 13, 9 v 14, 8 v 15, 7 v 16, 6 v 17, 5 v 18, 4 v 19, 3 v 20, 2 v 21, 1 v 22.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 11 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 300€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking..



QUALIFICATION LIGUE PROMOTION SENIORS MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Seniors Messieurs IR Sud-Est

30 et 31 juillet 2022 – Golf de Champlong

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 30 juin
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 15 juillet
Publication des départs :	jeudi 28 juillet

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Départs : Repères 3 (jaunes).

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.



Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.



PROMOTION SENIORS MESSIEURS IR SUD-EST

23 au 25 septembre 2022 – Golf de Cabre d'Or
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 23 août
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 15 septembre
Publication des départs :	mercredi 21 septembre

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence- Alpes- Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 22 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant :

11 v 12, 10 v 13, 9 v 14, 8 v 15, 7 v 16, 6 v 17, 5 v 18, 4 v 19, 3 v 20, 2 v 21, 1 v 22.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 11 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 300€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES DAMES - DIVISION 1

Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

15 et 16 octobre 2022 – Golf de Valence Saint Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 15 septembre
Clôture des inscriptions des équipières :	vendredi 7 octobre
Publication des départs :	jeudi 13 octobre

Conditions de participation

Les clubs

10-Vichy / 16-Aix les Bains / 79-Volcans / 84-Golf Club de Lyon / 225-Bossey / 239-Valence St Didier /
281-Bresson / 309-Mionnay / 476-Charmeil / 493-Lyon Salvagny / 506-Clou / 598-Esery /
976-Gouverneur / 1002-Maison Blanche.

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 dernières équipes descendent en division 2 en 2023

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipières.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES DAMES - DIVISION 2

15 et 16 octobre 2022 – Golf de La Sorelle

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 15 septembre
Clôture des inscriptions des équipières :	vendredi 7 octobre
Publication des départs :	jeudi 13 octobre

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division et les équipes 2 des clubs de 1ère Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 1ère Division.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 18

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 1 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipières.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES SENIORS DAMES

2 et 3 avril 2022 – Golf d'Aix les Bains

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 2 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 25 mars
Publication des départs :	jeudi 31 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Le nombre d'équipe est limité à 21. Elles seront retenues dans l'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départ

Repères V (rouge).

Evolution en division

Création d'une division 1 et d'une division 2 en 2023.

Les 12 premières équipes seront en division 1 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 150€ par équipe à titre tout à fait exceptionnel pour le lancement de l'épreuve, la première année.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipières.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES MESSIEURS - DIVISION 1

Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

8 et 9 octobre 2022 – Golf de Lyon Verger

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 8 septembre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 30 septembre
Publication des départs :	jeudi 6 octobre

Conditions de participation

Les clubs

16-Aix les Bains / 39-Lac d'Annecy / 79-Volcans / 84-Golf Club de Lyon / 225-Bossey / 275-Champlong / 309-Mionnay / 406-Lyon Verger / 493-Lyon Salvagny / 598-Esery / 636-Saint-Etienne / 690-Chanalets / 976-Gouverneur / 1002 Maison Blanche.

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 dernières équipes descendent en division 2 en 2023

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES MESSIEURS - DIVISION 2

8 et 9 octobre 2022 – Golf du Chambon / Lignon

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 8 septembre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 30 septembre
Publication des départs :	jeudi 6 octobre

Conditions de participation

Les clubs

15-Divonne / 105-Les Arcs / 200-Chambon sur Lignon / 207-Forez / 241-Trois Vallons /
281-Grenoble Bresson / 374-Bourg en Bresse / 476-Charmeil / 506-Clou / 678-Lyon Chassieu /
851-Superflu / 1015-Sorelle / 1439- Montpensier / 2264-Val d'Auzon.

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2023

Les 3 dernières équipes descendent en division 3 en 2023

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES MESSIEURS - DIVISION 3

8 et 9 octobre 2022 – Golf des Etangs

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 8 septembre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 30 septembre
Publication des départs :	jeudi 6 octobre

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère ou 2ème Division et les équipes 2 des clubs de 1ère et 2ème Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 2ème Division.

Le nombre d'équipe est limité à 20. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 20

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 2 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 1

19 et 20 mars 2022 – Golf de Lyon Verger
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	samedi 19 février
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 11 mars
Publication des départs :	jeudi 17 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

15-Divonne / 84-Golf Club de Lyon / 225-Bossey / 239-Valence Saint Didier / 281-Grenoble Bresson /
406-Lyon Verger / 493-Lyon-Salvagny / 636-Saint-Etienne / 678-Grand Lyon Chassieu / 959-Riom /
976-Gouverneur / 1015-Sorelle

En cas de forfait d'une équipe, elle sera remplacée par une équipe de la division inférieure.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale et barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Phase finale

L'ordre des matchs est le suivant :

- 1 v 2 pour le titre.
- 3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage

L'ordre des matchs est le suivant : 7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.



Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 2

19 et 20 mars 2022 – Golf de Saint Clair

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	samedi 19 février
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 11 mars
Publication des départs :	jeudi 17 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division

Le nombre d'équipe est limité à 21. Elles seront retenues dans l'ordre dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Nombre d'équipes jusqu'à 18

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 19 et 21

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES GOLFS 9 TROUS

17 et 18 septembre 2022 – Golf de Superflu

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 17 août
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 9 septembre
Publication des départs :	jeudi 15 septembre

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux :

- Associations Sportives affiliées avec terrain unique de 9 trous, répondant aux critères d'homologation et à jour de leur redevance fédérale et de Ligue.
- Associations Sportives de petites structures ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index par la C.S.N.

Le jumelage de clubs n'est pas autorisé.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.



CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES GOLFS DE MONTAGNE

28 et 29 septembre 2022 – Golf du Gouverneur

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	dimanche 28 août
Clôture des inscriptions des équipiers :	mardi 20 septembre
Publication des départs :	lundi 26 septembre

Conditions de participation

Les clubs

7-Chamonix / 79-Volcans / 105-Les Arcs / 130-Méribel / 240-Flaine les Carroz / 469-Corrençon / 474-Courchevel / 535-Alpe d'Huez / 616-Valserine / 756-Rocher Blanc / 864-Morzine Avoriaz / 982-Mont d'Arbois / 1076-Les Gets / 1117-Tignes / 1412-Rosière / 1799-Deux Alpes.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 16. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

La composition des binômes est à la discrétion du Capitaine.

L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.

1er jour : 4 Quatre balles / stableford / 18 trous.

2ème jour : 4 Greensomes / stableford / 18 trous.

Classement

Le classement se fait par addition des 2 meilleurs scores en brut et des 3 meilleurs scores en net des 2 jours.

Le départage se fait sur le total de toutes les cartes de scores en brut et en net.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.



GRAND PRIX JEUNES DE GRAND LYON CHASSIEU

19 et 20 mars 2022 – Golf de Grand Lyon Chassieu

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 4 mars
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 9 mars
Publication des départs :	jeudi 17 mars

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2010 et après.
Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2008 et 2009.

Limitation d'Index

- U12 filles : maxi 27,4. U12 garçons : maxi 24,4.
- Benjamins filles : maxi 18,4. Benjamins garçons : maxi 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Suivant critères jeunes ffgolf.

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	99	Mini Garçons	Mini Filles	11 *
Benjamins		15	6	
Poussins		15	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs et dont l'index est inférieur à 35,4.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins Garçons, les U12 filles puis les U12 Garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 Garçons, les U12 filles, les benjamins Garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**GRAND PRIX JEUNES DU GRAND LYON CHASSIEU,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Lyon Chassieu).
Golf de Grand Lyon Chassieu
CD 29 Route de Lyon
69680 - Chassieu

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €



GRAND PRIX JEUNES DE MIONNAY

7 et 8 mai 2022 – Golf de Mionnay
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 22 avril
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 27 avril
Publication des départs :	jeudi 5 mai

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2010 et après.
Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2008 et 2009.

Limitation d'Index

- Benjamins filles : maxi 27,4. Benjamins garçons : maxi 24,4.
- U14 filles : maxi 18,4. U14 garçons : maxi 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentre dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Suivant critères jeunes ffgolf.

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	144	Mini Garçons	Mini Filles	14 *
Benjamins		21	6	
Poussins		21	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs et dont l'index est inférieur à 35,4.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins Garçons, les U12 filles puis les U12 Garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 Garçons, les U12 filles, les benjamins Garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**GRAND PRIX JEUNES DE MIONNAY,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Mionnay).

Golf de Mionnay
2900 Chemin Beau Logis
01390 Mionnay

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €



GRAND PRIX JEUNES DE SAINT CLAIR

21 et 22 mai 2022 – Golf de Saint Clair

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 6 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 11 mai
Publication des départs :	jeudi 19 mai

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2010 et après.
Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2008 et 2009.

Limitation d'Index

- U12 filles : maxi 27,4. U12 garçons : maxi 24,4.
- Benjamins filles : maxi 18,4. Benjamins garçons : maxi 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Suivant critères jeunes ffgolf.

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	144	Mini Garçons	Mini Filles	14 *
Benjamins		21	6	
Poussins		21	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs et dont l'index est inférieur à 35,4.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins Garçons, les U12 filles puis les U12 Garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 Garçons, les U12 filles, les benjamins Garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**GRAND PRIX JEUNES DE SAINT CLAIR,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Saint Clair).

Golf de Saint Clair
Route du golf
07430 Saint Clair

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €



GRAND PRIX JEUNES DE VALENCE SAINT DIDIER

3 et 4 septembre 2022 – Golf de Valence Saint Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 19 août
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 24 août
Publication des départs :	jeudi 1 septembre

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2010 et après.
Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2008 et 2009.

Limitation d'Index

- U12 filles : maxi 27,4. U12 garçons : maxi 24,4.
- Benjamins filles : maxi 18,4. Benjamins garçons : maxi 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Suivant critères jeunes ffgolf.

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	120	Mini Garçons	Mini Filles	12 *
Benjamins		18	6	
Poussins		15	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentrent pas dans le champ des joueurs et dont l'index est inférieur à 35,4.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins Garçons, les U12 filles puis les U12 Garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 Garçons, les U12 filles, les benjamins Garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**GRANDS PRIX JEUNES DE VALENCE SAINT DIDIER,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Valence St Didier).

Golf Club de Valence St Didier
620 route de Montelier
26300 Charpey

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €



GRAND PRIX JEUNES DES VOLCANS - CHAMPIONNAT DE LIGUE U12-BENJAMINS

Championnat de Ligue U12 et U14

1 et 2 octobre 2022 – Golf des Volcans

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 16 septembre.
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 21 septembre.
Publication des départs :	jeudi 29 septembre.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2010 et après.

Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2008 et 2009.

Limitation d'Index

- U12 filles : maxi 27,4. U12 garçons : maxi 24,4.
- Benjamins filles : maxi 18,4. Benjamins garçons : maxi 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Suivant critères jeunes ffgolf.

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Champion de Ligue

Le titre de Champion de Ligue en Benjamin et U12, filles et garçons, est décerné au joueur licencié dans un club de la Ligue AURA le mieux classé sur ce Grand Prix Jeunes.

En cas d'égalité pour le titre dans une catégorie, les joueurs concernés partent en play off sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve, pour désigner le Champion de Ligue.

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	96	Mini Garçons	Mini Filles	10 *
Benjamins		15	6	
Poussins		15	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs et dont l'index est inférieur à 35,4.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.



Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins Garçons, les U12 filles puis les U12 Garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 Garçons, les U12 filles, les benjamins Garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**GRANDS PRIX JEUNES DES VOLCANS,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf des Volcans).

Golf des Volcans
La Bruyère des Moines
63870 Orcines

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €



GRAND PRIX JEUNES DE LA VALDAINE

15 et 16 octobre 2022 – Golf de La Valdaine

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 30 septembre.
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 5 octobre.
Publication des départs :	jeudi 13 octobre.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Joueurs et joueuses U12 nés(es) en 2010 et après.
Joueurs et joueuses Benjamins nés en 2008 et 2009.

Limitation d'Index

- U12 filles : maxi 27,4.
- U12 garçons : maxi 24,4.
- Benjamins filles : maxi 18,4.
- Benjamins garçons : maxi 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Suivant critères jeunes ffgolf.

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	96	Mini Garçons	Mini Filles	10 *
Benjamins		15	6	
Poussins		15	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentrent pas dans le champ des joueurs et dont l'index est inférieur à 35,4.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au du Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins Garçons, les U12 filles puis les U12 Garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 Garçons, les U12 filles, les benjamins Garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**GRANDS PRIX JEUNES DE LA VALDAINE,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de la Valdaine).

Golf de la Valdaine

1075 Rue du Monard

26740 Montboucher-sur-Jabron

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 40 €



GRAND PRIX DE LA LIGUE AURA

23 au 25 septembre 2022 – Golf du Gouverneur – Parcours du Breuil
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	Jeudi 8 septembre
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	Mardi 13 septembre
Publication des départs :	Mercredi 21 septembre

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

Formule de jeu

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous dans chaque série, les 2/3 des joueurs ayant rendu un score valide lors du 1er tour et les ex-aequo sont qualifiés pour le tour suivant.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



Engagement

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement par chèque bancaire, adressé au Golf du Gouverneur : Golf du Gouverneur – GP Ligue AURA – 01390 Monthieux.

Droits d'engagement

Joueurs de 25 ans et plus	100 €	Abonnés Golf	40 €
Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 1997 et 2003)	50 €	Abonnés Golf	30 €
Joueurs de - de 19 ans (nés en 2004 et après)	40 €	Abonnés Golf	20 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
132	30	13

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs et joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite sur réservation : 4 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

Lors des tours 1 et 2, les départs se font des tees 1 et 10.

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.
- Lors du ou des tours suivants, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.



**GRAND PRIX DE LA LIGUE AURA,
 BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf du Gouverneur).

Golf du Gouverneur

GP Ligue AURA

01390 Monthieux

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Adultes	100 €	Membres Adultes Gouverneur & Bresse	40 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1996 et 2002)	50 €	Membres 19 à 25 ans	30 €
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2003 et après)	40 €	Membres - de 19 ans	20 €



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS

Sans DROIT de JEU FEDERAL
Epreuve comptant pour le Mérite National Seniors

8 et 9 juin 2022 – Golf de La Bresse
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	mardi 24 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	dimanche 29 mai
Publication des départs :	lundi 6 juin

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés dans un club de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré à la date du clôture des inscriptions.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Limitation d'Index

- Dames 50 /59 ans dont l'index est inférieur ou égal à 18,4
- Dames 60/69 ans dont l'index est inférieur ou égal à 21,4.
- Dames 70 ans et plus dont l'index est inférieur ou égal à 27,4.

- Messieurs 50 /59 ans dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.
- Messieurs 60/69 ans dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.
- Messieurs 70 ans et plus dont l'index est inférieur ou égal à 24,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentre dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Marques de départ

- Dames : Départs repère V (rouge)
- Messieurs : Départs repère III (jaune).

Séries

- 50 /59 ans : nés entre le 1 juin 1971 et 1960 inclus.
- 60/69 ans : nés entre 1950 et 1961 inclus.
- 70 ans et plus : nés en 1951 et avant.



Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé à la Ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Droits d'engagement

- Adultes : 80 €
- Abonnés Golf La Bresse : 60 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WCs)	Wild cards : Nb max autorisé
144	33	14

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.



Voiturette

Les joueuses et joueurs nés en 1941 et avant, peuvent jouer en voiturette, si les conditions météo le permettent.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS 1, 2 ET 3,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du golf de La Bresse).

Golf de La Bresse
2958 Rte de Servas
01400 Condeissiat

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

• Adultes : 80 €

Abonnés Golf La Bresse : 60 €

